

Chers parents,

Nous profitons de la rentrée pour vous présenter le Sou des Écoles de Réaumont et Saint-Blaise-du-Buis, association à but non lucratif qui organise tout au long de l'année des événements ouverts à tous pour participer au financement des projets pédagogiques, culturels et sportifs des enfants dans les deux écoles.



A titre d'exemple, durant l'année 2017-2018, un Loto, des ventes de brioches ou de pizzas, ou encore la kermesse des écoles ont été organisés. Ils ont permis de financer en partie des sorties au ski, au col de Porte, à la piscine, au théâtre, la visite du Père Noël.

Cette année 2018-2019, la première manifestation du Sou des Ecoles prendra la forme d'une soirée Jeux en Famille (et entre amis !), organisée le samedi 13 octobre. Vous trouverez les informations sur le papier ci-joint. L'occasion de se retrouver pour une soirée conviviale et d'en apprendre plus sur le fonctionnement du Sou.

N'hésitez pas à venir faire un tour sur le site (<http://soureaumontsaintblaise.fr>). Vous y trouverez notamment le compte rendu complet de l'AG du 17/09/18 (aucune édition papier ne sera faite cette année). Et pour suivre les actualités, vous pouvez également suivre le Sou sur Facebook ("Sou des écoles Saint blaise du buis Réaumont").

Pour que les enfants puissent continuer à bénéficier de tels projets, une cotisation annuelle est nécessaire. Elle se divise en deux parties (Gratuité à partir du 3ème enfant) :

- 10 euros, reversés au Sou des écoles (financement des activités scolaires / transport de nos enfants)
- 10 euros, reversés à la coopérative scolaire (renouvellement et acquisition du matériel de classe)

Merci de faire parvenir le coupon ci-dessous avec votre règlement pour le Vendredi 19 Octobre 2018 au plus tard : Aux enseignantes pour les élèves de Réaumont ou dans une des boîtes aux lettres du Sou (à l'intérieur du local à vélo à Saint-Blaise et devant la mairie de Réaumont)

Cotisation année scolaire 2018-2019 – Sou des Écoles de Réaumont et Saint Blaise du Buis

Merci de joindre le coupon à votre règlement. Règlement en espèces ou par chèque (à l'ordre du Sou des écoles de Réaumont et St Blaise du Buis). Si enfants scolarisés dans les 2 écoles, un règlement commun possible, déposé à l'école de leur choix. Règlement possible en 2 chèques (octobre, février).

Nom	Prénom	Classe	Montant
TOTAL			

Rappel : Gratuité à partir du 3^{ème} enfant

Contact :

Pour pouvoir être informé des activités du Sou et/ou pour pouvoir prêter main forte lors des événements, laissez-nous vos coordonnées :

Nous veillerons à ce que vos coordonnées ne soient pas diffusées et qu'elles restent utilisées uniquement dans le cadre des activités du Sou des Écoles.

Nom, Prénom du parent 1 :Téléphone :/...../...../...../.....

Email :

.....

Nom, Prénom du parent 2:Téléphone :/...../...../...../.....

Email :

.....

...